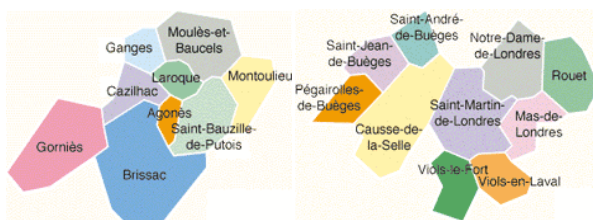


## Le cadre légal

- ✓ **Loi n° 99-477 du 9 juin 1999** visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs.
- ✓ **Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002** relative aux droits des malades et à la qualité du système de soins
- ✓ **Loi n° 2005-370 du 22 avril 2005** relative aux droits des malades et à la fin de vie. (« Loi Léonetti »).
- ✓ **Loi n° 2016-87 du 2 février 2016** créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

## Nos interventions

- ☞ Dans le bassin Viganais/Cévennes-Vidourle
- ☞ Dans les cantons de Ganges et de St Martin de Londres



## Notre équipe Pluridisciplinaire

### Médecin

Docteur Hélène Gaujoux

### Infirmière

Kristel Galludec

### Psychologue

Christophe Julia

En collaboration avec :

Une Assistante sociale

## Pour nous joindre

☎ 04.67.81.61.14 / 06.45.24.72.90

Permanence de 9h00 à 13h00 et 13h30 à 17h00 les jours ouvrables.

En dehors de ces horaires, un répondeur prendra vos appels.

✉ [emsp-sp@hlv.fr](mailto:emsp-sp@hlv.fr)

📍 29 Avenue Emmanuel d'Alzon  
30120 Le Vigan

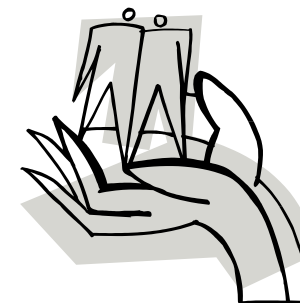


Hôpital de Proximité  
Le Vigan

## Equipe mobile de soins palliatifs

*"Ajouter de la vie aux jours lorsqu'on ne peut pas ajouter des jours à la vie"*

Jean Bernard -  
Médecin et académicien français



La PERSONNE au CENTRE  
de nos PREOCCUPATIONS

## Qu'est ce que les soins palliatifs ?

Les soins palliatifs sont des soins actifs, centrés dans une approche globale de la personne en phase évoluée ou terminale d'une maladie potentiellement mortelle.

La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font également partie de cette démarche.

## Qu'est ce qu'une Equipe Mobile de Soins Palliatifs

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires. L'équipe est composée d'un médecin référent, d'une infirmière, d'un psychologue et d'une assistante sociale. Elle intervient généralement à deux professionnels.

Après analyse des difficultés, l'équipe fait des propositions aux médecins et soignants habituels ; ceux-ci continuent à assurer les soins et le suivi du patient. Elle ne fait pas de prescription ni de soin. Toute intervention est gratuite.

Selon le souhait du patient et la capacité de l'entourage, la prise en charge en soins palliatifs s'effectue :

### Pour un patient en structure d'hébergement

- ☞ La demande peut se faire par le médecin traitant, l'équipe soignante, la famille ou le patient lui-même.

### Pour un patient hospitalisé

- ☞ La demande peut se faire par le médecin du service, l'équipe soignante, la famille ou le patient lui-même.

### Pour un soutien de famille

- ☞ La famille peut prendre directement contact avec l'EMSP.

## Nos missions

### Auprès du patient

- ☞ Entretien et consultation, pour mieux situer les difficultés physiques et morales afin de faire des propositions adaptées.
- ☞ Soulager la douleur physique : les traitements actuels permettent de soulager les douleurs dans plus de 90% des cas et favoriser les soins de confort.
- ☞ Améliorer la prise en charge des autres symptômes liés à la maladie grave (troubles digestifs, gêne respiratoire, anxiété, dépression...)
- ☞ Ecouter, accompagner et apporter un soutien psychologique et psychosocial.

### Auprès des proches

- ☞ Délivrer une information, des conseils pratiques, et proposer des aides humaines et matérielles.
- ☞ Apporter une aide, un soutien, une écoute active.

### Auprès des professionnels

- ☞ Donner des conseils thérapeutiques et des conseils infirmiers.
- ☞ Proposer une aide à la prise en compte de la dimension psychologique.
- ☞ Proposer des temps de concertation autour de la prise en charge des patients, ainsi que des temps de soutien et de formation.
- ☞ Faciliter la coordination des professionnels.
- ☞ Etablir un lien avec les libéraux lors du retour au domicile.

### Auprès des institutions

- ☞ Apporter une aide dans la prise en charge des patients atteints de maladie grave évolutive, dans l'accompagnement de l'entourage, dans l'organisation du retour à domicile.
- ☞ Informer/former et développer les soins palliatifs.